

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface.</i> Introduction par le Secrétaire Général	5
<i>Introduction.</i> Rappel succinct de la structure et du fonctionnement de la Conférence	7

Première Partie

L'ACTIVITÉ DE LA CEMT

<i>Chapitre I.</i> POLITIQUE GÉNÉRALE DES TRANSPORTS EN EUROPE	10
A. Les relations, après 1992, entre les Communautés Européennes et les membres de la CEMT n'appartenant pas aux CE et le rôle de la CEMT en tant qu'organisation	10
B. Harmonisation de la fiscalité affectant le transport routier de marchandises	12
C. Travaux en cours en vue de la conclusion d'un Accord multilatéral sur le transport routier international	14
<i>Chapitre II.</i> ACTIVITÉS DANS DES SECTEURS PARTICULIERS	16
A. Chemins de Fer	16
B. Sécurité, règles de circulation et de signalisation routières	18
C. Contingent multilatéral	20
D. Transports combinés	20
E. Transports par voies navigables	21
F. Transport et environnement	21
G. Transport urbains	22
H. Transports des personnes à mobilité réduite	23
I. Transports, informatique et télécommunications	24
J. Activités dans le domaines des statistiques	25
<i>Chapitre III.</i> RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET DOCUMENTATION	27
A. Aperçu général	27
B. 11 ^e Symposium International sur le thème «Les ressources pour les transports de demain»	28
C. Tables Rondes	31
- Table Ronde 78: La télématique dans les transports de marchandises	31
- Table Ronde 79: La prise en compte de l'environnement dans l'évaluation des projets de transport	34
D. Documentation	36
<i>Chapitre IV.</i> RELATIONS EXTÉRIEURES	38

Deuxième Partie

ÉVOLUTION DES TRANSPORTS 1970-1987

Préambule	42
Situation générale	42
Transport de marchandises	46
Utilisation du contingent multilatéral	46
Transport de voyageurs	47

Accidents de la route	47
Trafic sur le Rhin	49

Troisième Partie

**RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DES TRANSPORTS
ET RAPPORTS APPROUVÉS EN 1988**

Questions de caractère général

Résolution n° 64 relative à l'introduction accélérée de l'essence sans plomb en Europe	52
Résolution n° 65 sur les points faibles du transport par ferroutage sur certaines grandes liaisons internationales	55

Chemins de fer

Résolution n° 24 sur les chemins de fer	62
---	----

Routes

Résolution n° 54 concernant la pose et le port des ceintures de sécurité aux places arrières des véhicules automobiles et la sécurité du transport des enfants et des adultes	119
---	-----

RAPPORTS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Rapport sur le financement des transports publics urbains	127
Rapport du Comité de la circulation et de la signalisation routières au Conseil des Ministres	165
Propositions d'ajustement du contingent multilatéral à partir de 1989	195

* * *

ANNEXES

I. Organigramme de la CEMT	198
II. Composition des Bureaux de la CEMT	199
III. Liste des délégués aux Conférences de Luxembourg et de Paris	200
IV. Résolution n° 893 (1988)(1) portant réponse aux 32 ^e et 33 ^e rapports annuels de la Conférence Européenne des Ministres des Transports (CEMT)	208
V. Rapport Eurofima	211